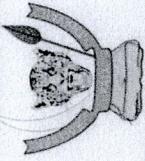


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 103/2024

A LA SOCIETE NOUS DEUX CONSULTING & MARKET RESEARCH

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/CEEC/DG/DSG/MF/2023, conclu avec le CEEC, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent soixante-un mille cinq cent cinquante-sept, vingt-six centimes (USD 161 557,26) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cent trente, nonante centimes (USD 1 130,90) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11/06/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad  
Bernard Kibwele